

Vous souhaitez passer commande, rien de plus simple :

1. Imprimez ou utilisez le bon de commande ci dessous,
2. Complétez toutes les informations demandées et indiquez-nous la quantité du(des) produit(s) à vous livrer,
3. Signez (+ cachet commercial) à l'endroit réservé,
4. Retournez-nous votre bon de commande par mail, sur l'adresse contact.pro@aneuf.store,
5. A réception, nous enregistrons votre commande et vous transmettons un mail de validation,
6. Envoyée à notre usine, pour préparation, nos équipes mettent tout en œuvre pour que la marchandise commandée vous soit livrée sous 6 à 10 jours,
7. Lorsque votre commande est récupérée par le transporteur, nous vous adressons un mail, vous informant de la mise en livraison de votre colis,
8. Lorsque vous êtes livré, nous vous contactons afin de nous assurer que notre commande est conforme à vos attentes
9. Dans les 24 heures, vous recevez un mail comprenant :
 - Notre facture dématérialisée
 - La (les) Fiche(s) de Données de Sécurité du (des) produit(s) commandé(s)
 - Un RIB de PAJ WEBDISTRI
10. Dans les 30 jours, vous payez par virement bancaire sur le compte de PAJ WEBDISTRI

Pour tout renseignement ou question, Joséphine reste à votre disposition, contactez la :

- contact.pro@aneuf.store
- 04 90 83 13 77 – 06 07 13 90 59



A NEUF ON EST PLUS FORT

BON DE COMMANDE



Merci de compléter et de signer les 2 pages de ce bon et de le retourner à

contact.pro@aneuf.store

BDC-GMWO

N°PWD :

SOCIETE	
TÉLÉPHONE	
SIRET	
RCS + VILLE	
TVA INTRA	
SIGNATAIRE	
MAIL	
N° DE CMD	

ADRESSE DE LIVRAISON	ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Signature et cachet commercial

BON DE COMMANDE

MINIMUM DE COMMANDE : 50,00€ HT – COMMANDE DE MOINS DE 250,00€ HT :
25,00€ HT de frais de port – A PARTIR DE 250,00€ HT DE COMMANDE : Franco de port

Codification	Produit	Application	Quantité	Conditionnement	Prix Public HT	Tarif remisé HT	Total
3817A41	CARROSSERIEA9	Nettoyant Carrosseries		Carton 4 x 5 litres	71,20 €	64,08 €	
3817A55				Tonnelet 30 litres	91,80 €	82,62 €	
3817A58				Bidon 60 litres	179,40 €	161,46 €	
3817A63				Fut 220 litres	602,80 €	542,52 €	
6817A28	SECH'ACAR9	Autoséchant Carrosseries		Carton 12 x 1 litre	86,28 €	77,65 €	
6817A55				Tonnelet 30 litres	184,80 €	166,32 €	
9060B21	JANTA9	Nettoyant Jantes		Carton 12 x 1 litre	69,72 €	62,78 €	
9060A41				Carton 4 x 5 litres	67,60 €	60,84 €	
9060A55				Tonnelet 30 litres	78,90 €	71,01 €	
9060A58				Bidon 60 litres	154,80 €	139,32 €	
2148A41	MOTEURA9	Nettoyant Moteur		Carton 4 x 5 litres	86,60 €	77,94 €	
1600/4A41	PAK'VITRA9	Nettoyant Vitres		Carton 4 x 5 litres	46,80 €	42,12 €	
1600/4C50				Bidon 10 litres	19,90 €	17,91 €	
A97307R03	VEHI'GLASSA9	Nettoyant Vitres Aéroesol		Ct 12 x 500 ml (aérosol)	83,88 €	74,49 €	
3895B14	PLASTIKA9	Rénovateur Plastiques		Carton 12 x 750 ml	75,36 €	67,82 €	
3895A41				Carton 4 x 5 litres	86,20 €	77,58 €	
0974A41	RENOV'A9	Nettoyant Sièges & Intérieurs		Carton 4 x 5 litres	72,60 €	65,35 €	
8752B21	MULTI'A9	Nettoyant Intérieurs PAE		Carton 12 x 1 litre	86,28 €	77,65 €	
A4685R03	POLY'CARA9	Mousse Polyvalente Aérosol		Carton 12 x 500 ml	86,28 €	77,65 €	
A214153R03	AIRA9	Odorant Puissant Bella		Ct 12 x 125 ml (aérosol)	66,48 €	59,83 €	
A215180R03	FORT'ODORA9	Odorant Puissant Fortissimo		CT 12 x 500 ml (aérosol)	86,28 €	77,65 €	
A210179R03	FORT'ODORA9	Odorant Puissant Kiwi		Ct 12 x 500 ml (aérosol)	86,28 €	77,65 €	
A215121R03	AERO'PNEUA9	Aérosol Pneus		Ct 12 x 500 ml (aérosol)	86,16 €	77,54 €	
2620A41	MAINPROPA9	Pate de Nettoyage Mains		Ct 4 x 5 litres + 1 pompe	79,80 €	71,82 €	
3690A41	VEGEMAINA9	Savon Main Végétal		Ct 4 x 5 litres + 1 pompe	99,00 €	89,10 €	

Signature et cachet commercial

PRODUITS HT	
PORT HT	
TOTAL HT	
TVA 20%	
TOTAL TTC	

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

1 Application des conditions générales : Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes clauses différentes ou contraires figurant sur les conditions générales d'achat du client qui nous seraient inopposables quel que soit le moment où elles auraient pu être portées à notre connaissance. Les renseignements portés sur des notices, barèmes de prix ne sont donnés qu'à titre indicatif, ceux-ci pouvant être modifiés à tout moment jusqu'à la livraison en raison de l'évolution des conditions économiques et/ou techniques et notamment en cas d'augmentation des prix d'achat des matières premières, emballages...

2 Commandes : Toute commande, de 50 € HT minimum, est passée par courriel sur l'adresse contact.pro@aneuf.store. L'acheteur disposera d'un délai de 24 heures après avoir reçu notre accusé de réception (courriel) pour demander, par retour de mail, une modification de sa commande, au-delà de ce délai, la saisie de la commande sera considérée comme correcte. Toute commande n'engage PAJ WEBDISTRI que si elle a été confirmée par PAJ WEBDISTRI par courriel. L'annulation d'une commande n'aura d'effet qu'après notification par mail sur l'adresse contact.pro@aneuf.store dans un délai ne pouvant excéder 72 heures suivant la date d'envoi de ladite commande (et acceptation de PAJ WEBDISTRI par retour de courriel).

3 Bons de commande : Chaque bon de commande doit impérativement comporter :

- l'identité complète de l'acheteur (nom, adresse, siège social, N° du registre de commerce, le n° Intracommunautaire, le nom du passeur d'ordre et le cachet commercial de la société)
- la référence de nos produits ainsi que la désignation du produit appliquée par l'acheteur
- la quantité de produit commandée et son conditionnement
- le lieu de livraison et l'adresse de facturation si elle différente de celle mentionnée pour la livraison

4 Délais de livraison : Nos délais de livraison, entre 7 et 10 jours, ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent jamais un engagement ferme de livrer à date fixe. Un retard ne saurait donner lieu à pénalités et ne saurait être une justification de résiliation de commande ou d'allocation de dommages et intérêts. Si l'acheteur ne prend pas livraison à la date convenue, tous les risques et frais accessoires encourus, à partir de ce jour, sont à sa charge. La date d'expédition est celle qui détermine l'échéance, quelle que soit la date de réception par le client. Lorsque les livraisons sont effectuées sur des palettes EUROP, celles-ci sont à échanger impérativement à la livraison sinon elles seront facturées. FORCE MAJEURE L'exécution de nos obligations aux termes des présentes conditions générales de vente serait intégralement suspendue par la survenance d'un événement constitutif de force majeure et incluant notamment les difficultés d'approvisionnement ou de livraison.

5 Transport et livraison : Art 105 et suivants du code de commerce : « les marchandises voyagent aux risques et périls de notre client ou de ses correspondants. Le destinataire doit contrôler l'état des marchandises devant le transporteur. Le client en devient donc responsable dès qu'il a signé le récépissé de bonne réception. En cas de désaccord à la réception, le client devra immédiatement faire toutes réserves sur le récépissé de transport et le confirmer au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours ouvrables. A défaut aucune réclamation ne pourra être prise en compte. Toute commande inférieure à 250 € HT sera majorée de 25 € HT au titre des « frais de port » ,

6 Garanties : Les produits vendus, sont réputés conformes aux spécifications qui ont été communiquées à l'acheteur. Les spécifications techniques dont le client s'oblige à prendre connaissance avant l'utilisation du produit, ne sont données qu'à titre indicatif et malgré l'assistance technique éventuellement accordée par notre société, le client restera seul responsable des dommages résultant de l'utilisation du produit vendu. Nous ne garantissons pas l'aptitude de nos produits à des usages autres que ceux auxquels ils sont normalement destinés. N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation de ces produits, le vendeur ne donne aucune garantie expresse ou implicite quant aux effets de leur utilisation. Il incombe au client de vérifier que les produits commandés à notre société correspondent à ses besoins et à leur destination, le client étant seul responsable de rendre les produits aptes à l'usage auquel il les destine. Nous ne garantissons ni l'utilisation erronée et non-conforme à la prudence, ni les conditions de stockage ou de transport inadéquates. Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés. Ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (DLUOC) est de un an, en dehors des produits contenant du chlore actif ou de l'oxygène actif. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. Dans tous les cas, notre responsabilité se limitera à remplacer gratuitement les produits reconnus défectueux par nos services techniques. Cette responsabilité ne couvre par les frais de transport. Notre responsabilité est strictement limitée aux obligations ainsi définies et nous ne serons tenus à aucune indemnisation. En ce qui concerne la diffusion de matériels d'application de nos produits, seules les conditions de garantie inhérentes à chaque type de matériel seront applicables. Aucun retour ne sera accepté sans notre autorisation écrite. Contrôle métrologique : le mesurage et le contrôle de nos emballages sont effectués à l'aide d'instruments de mesures légaux appropriés. Etiquetage : Nos produits sont étiquetés conformément à la réglementation en vigueur pour la manutention et le transport des matières dangereuses et l'acceptation implique de la part du client la reconnaissance du respect de cette réglementation. Dans le but d'une plus grande sécurité, le client s'engage à conserver l'étiquetage jusqu'au moment de l'utilisation de la marchandise.

7 Réclamations : Nous ne garantissons la qualité, la quantité et le poids de nos produits qu'au départ de notre usine. Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l'acheteur doit nous aviser dans un délai de deux jours après réception, par écrit, des vices imputés aux produits et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci notamment en fournissant les fiches de contrôles de qualité qu'il aura lui-même effectué à la réception du produit. Il doit faire tout ce qui est en sa mesure pour réduire les conséquences dommageables des vices qu'il aura été amené à constater. Dans tous les cas, les réclamations ne seront acceptées que si la fraction des marchandises utilisées n'excède pas 10 % de la quantité vendue.

8 Paiement : Nos marchandises sont facturées au prix en vigueur au jour de la livraison. Nos conditions sont un paiement à 30 jours par carte bancaire via un lien envoyé par courriel, ou par virement sur le compte de PAJ WEBDISTRI. Il n'y a pas lieu à escompte en cas de paiement anticipé ou comptant. Nous nous réservons la possibilité de revenir unilatéralement sur les conditions de paiement acceptées par nous et de demander un paiement comptant en cas de doute sur la solvabilité du client. La loi de modernisation de l'économie n°2008-775 du 4 août JO du 5 Août 2008 porte le taux des pénalités de retard de paiement à trois fois et demie le taux de l'intérêt légal. Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courent de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture. Seul le Tribunal de Commerce de ARRAS (62) sera compétent pour juger les différends, quel que soit le lieu de livraison ou de paiement. Nous nous réservons le droit de demander, en plus de ces pénalités, une somme forfaitaire de 40€ au titre d'une indemnité pour frais de recouvrement (Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, JO du 4). Si ces frais de recouvrement sont supérieurs à 40€, nous pourrions réclamer, sur justification, une indemnisation complémentaire.

9 Réserve de propriété : LES VENTES SONT CONCLUES AVEC RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ N'INTERVIENT QU'APRÈS COMPLET PAIEMENT DU PRIX (LOI 80.335 du 10 MAI 1980) L'ACCEPTATION DES LIVRAISONS OU DES DOCUMENTS AFFÉRENTS A CETTE LIVRAISON VAUT ACCEPTATION DE LA PRÉSENTE CLAUSE. NOS CLIENTS S'ENGAGENT A NOUS PREVENIR IMMÉDIATEMENT DE LEUR ÉTAT DE CESSATION DE PAIEMENT, A PROCÉDER OU LAISSER PROCÉDER DES L'OUVERTURE DE LA PROCÉDURE COLLECTIVE D'APUREMENT DE LEUR PASSIF, AU CONSTAT D'EXISTENCE DANS LEUR STOCK DE MARCHANDISES IMPAYÉES NOUS APPARTENANT ET A NOUS FOURNIR TOUT RENSEIGNEMENT PERMETTANT D'EXERCER LA REVENDICATION A L'ÉGARD DES SOUS ACQUÉREURS (NOMS ET ADRESSES DES TIERS AUXQUELS LE CLIENT AURA REVENDU LES MARCHANDISES). LE REPORT DU TRANSFERT EST SANS INCIDENCE SUR LE REPORT DE RISQUES.

REV.0-Février.2021